

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 2934 /Just.

-----  
Objet :  
Affaire NYAMUGARUKA.-

TRANSMIS à Monsieur le Greffier auprès du  
Tribunal de Première Instance à USUMBURA, une si-  
gnification de jugement par défaut, dûment signi-  
fiée.-

Astrida, le 7 novembre 1951.-  
L'HUISSIER, CH.LEES,

